

X

Le culte de saint Roch. — Le Concile de Constance; intervention miraculeuse. — Les reliques de saint Roch ravies par les Vénitiens. — On élève dans toute la chrétienté des églises et des chapelles sous le vocable de Saint-Roch. — Le culte du saint à Lyon et dans le Lyonnais.

Le culte de saint Roch, à Montpellier, data du jour même de sa mort. Mais il ne fut officiellement autorisé par l'Église et ne se répandit dans la chrétienté que quatre-vingt-sept ans plus tard, en 1414.

Cette année-là, un Concile général-était assemblé à Constance, pour l'extinction du schisme d'Occident. Plus de cent mille étrangers se trouvaient réunis dans la ville, quand une de ces épidémies si fréquentes au moyen âge, se déclara parmi cette multitude. C'était comme un prélude, un avant-coureur de la peste.

Une voix unanime s'éleva de la foule effrayée. Le nom de saint Roch circula dans toutes les bouches; on rappelait les miracles de guérison qu'il avait opérés en Italie et la promesse que Dieu lui avait faite de sauver les peuples qui réclameraient son intervention contre le fléau.

La ville de Constance et l'assemblée furent mises sous sa protection tutélaire. Les Pères du Concile prescrivirent des prières publiques en l'honneur du saint guérisseur de la peste. Une image qui le représentait dans son costume de pèlerin fut portée processionnellement à travers les rues de la cité. C'était la première fois qu'un culte public, avoué par l'Eglise, lui était rendu.

Après cette solennelle invocation, on vit l'influence pestilentielle disparaître presque subitement.